

35190 CARDROC
République Française
EXTRAIT du registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 4 novembre à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la commune convoqué à une réunion ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CAKAIN Marie-Thérèse, Maire :

Présents : Mr Morin Philippe, Mr Berthéléme Jean-Gabriel, Mr Communier Patrick, Mr Nicolas Sébastien, Mme Chesneau Audrey, Mr Chevallier Jean-Michel, Mr Goisbeau Claude, Mme Grimaud-Le Reste Martine est arrivé à 20 h 35 au point n° II (DM sur budget assainissement)

Absents non excusés : Mme Clauzon Amandine, Mme Trotin Karyne, Mr Fagueys (Nouvel) Stéphane, Mme Cousin Delphine,

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Mr Goisbeau Claude

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	9
Présents : 9	
Pouvoirs : 0	
Absents : 4	

Date de convocation : le 27/10/2025

Date d'affichage : le 27/10/2025

Date de publication : le 27/10/2025

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°5 : BUDGET COMMUNAL : Financement des travaux dans le cimetière communal : société ELABOR

Délibération rectifiée suite à une erreur matérielle

N° de la délibération : 06bis/04/11/2025

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la décision prise concernant les travaux qui seront réalisés dans le cimetière par la société ELABOR. Pour payer le montant de 9 688.32 € TTC il est nécessaire d'effectuer une décision modificative. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE la décision modificative suivante :

Investissement :

Article 2116 : +6 700 €

Article 2157 : - 2400 €

Article 2135 : - 4 300 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Madame Le Maire,
Marie-Thérèse CAKAIN